

ABONNEMENT. Un an \$3.00 Six mois 1.50 Hebdomadaire 50 IMPRESSIONS DE TOUS GENRES.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

VENDREDI, 12 FEVRIER 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

ANNONCES. 1ère insertion..... 10 cents la ligne 2e " " 6 " A long terme Conditions libérales G. LEMAY, Secrétaire de la Rédaction.

LA JUSTICE QUÉBEC, 12 FEVRIER 1886.

"Notre politique"

La bonne vieille Minerve nous dit sa politique. Tout le programme consiste à maintenir ses maîtres au pouvoir. Pas un, mais pas un seul autre article. Les raisons de se maintenir sont nombreuses. Lisons :

"Nos hommes politiques avaient toutes les raisons du monde de résister à l'empirement populaire provoqué par des individus sans responsabilité. Hélas ! M. Laurier et ses amis ont dû remarquer que depuis un certain nombre d'années, notre politique a une forte tendance à ce que nous pourrions appeler : l'emballement à la politique du sentiment. Une question surgit : quel ques démagogues l'exploitent à leur point de vue, trompent le peuple ou un parti et à un moment donné il s'empare, s'inspire de préjugés et devient incontrôlable. En avons-nous assez vu de ces emballements depuis les affaires des catholiques du Nouveau-Brunswick, de Manitoba, de l'affaire Letellier ?"

La Minerve a-t-elle pris un vomitif qu'elle aussi " vomit tout son passé " ? Quo ! les affaires des écoles, l'annistie et l'affaire Letellier étaient de l'emballement ! Emballés nos seigneurs les évêques, avec leurs requêtes au sujet des écoles et celles réclamant l'annistie ! Emballés les députés locaux et fédéraux qui demandaient la destitution de M. Letellier ! Emballé le peuple de la province, qui a tenu ces trois items sur son programme des années et des années ! Emballée toute la presse conservatrice, la Minerve surtout qui a le plus fait sur ces questions ! Si la Minerve a fait si longtemps le métier d'emballeur, il est temps de l'empailler.

Paut-il qu'il soit pressant le besoin de tenir des ministres prévaricateurs au pouvoir, pour se décider ainsi un journal à censurer tout son passé ! Si la Minerve a de fait blagué le public, qu'elle sache que le public, lui, a été sérieux et sincère. Nous lui lions le droit de condamner l'existence de 20 années du parti conservateur.

"Hélas !" le parti des pendeurs, est donc décidé à tout salir, à tout avachir, à tout ternir, pour se maintenir au pouvoir ! A quelle humiliation nationale n'assistons-nous pas ! La Minerve, en injuriant tout le passé des conservateurs, perd tout droit au titre de conservateur.

"De quel droit se mêlerait-elle de conduire le parti dans l'avenir, quand elle affirme l'avoir emballé dans le passé ? Non, elle n'est plus conservatrice : elle ne conserve même pas le respect d'elle-même et de ses œuvres. Elle se censure, et nous avons droit de la mépriser.

En terminant un article si bien commencé, elle s'écrie : " Il faut que la Province retrouve son sang froid, il faut qu'elle s'occupe maintenant de ses intérêts ; il y a assez longtemps qu'elle s'agitte pour le plus grand bien de quelques individus " capables de rien " au pouvoir et " capables de tout " pour y arriver et qui n'ont en vue dans tout ceci, que leur avancement personnel. Il y a ici une œuvre patriotique à accomplir et nous espérons qu'ils le comprendront à temps et à propos."

Où, il y a assez longtemps que nous nous agitions " pour le plus grand bien de quelques individus capables de rien " pour le pays et leur province ; pour quelques individus qui ne savent que nous sacrifier, que concéder de nos droits.

Quel intérêt avons nous à les maintenir d'avantage au témoin des affaires ? Sur la présidence des chambres, sur le commerce avec la France, sur le million qui nous est dû, sur la distribution des emplois, sur l'administration de l'intercolonial, sur la colonisation du Nord-Ouest, sur le pont du Cap-Rouge, sur la traversée de Québec à Lévis, sur l'autonomie de la province, sur les tarifs des chemins de fer, sur la protection des nôtres au Nord-Ouest, en un mot sur toutes les questions du jour, ils nous laissent sacrifier systématiquement. N'est-il pas temps d'en finir ?

" Il y a une œuvre patriotique à accomplir, " oui, c'est vrai : Cette œuvre, c'est de se débarrasser des lions de parti qui nous treignent et nous asservissent, de rallier toutes les forces vives de la nation, de nous entendre tous pour figurer comme des hommes libres et non comme des esclaves ou des valets à Ottawa, de choisir là des alliés qui seront prêts à nous donner justice égale, et à nous laisser prendre notre part au progrès des divers partis de la confédération.

Voilà " notre politique. " La justice est le pain du peuple ; il en est toujours affamé. (Chateaubriand).

Leur sphere d'action

Nous lisons dans le Canadien : " Le gouvernement de M. Mowat a déclaré que les législatures n'ont rien à voir dans la question Riel. Nous espérons que M. Ross et ses collègues suivront cette doctrine, que le Canadien a émise dès le début de l'agitation en conseillant aux députés de ne pas prendre part aux assemblées convoquées dans leurs divisions. Tous les hommes sérieux, à quelque parti qu'ils appartiennent, devraient se donner la main pour empêcher les faiseurs de populacrie d'entraîner les parlements provinciaux hors de leur sphere d'action."

On ne saurait plus audacieusement se moquer du public. Au début de l'agitation, M. Tarte allait à Bienville rappeler au peuple que, depuis longtemps, il prevenait le public contre Sir John, et en faveur de M. Blake. Puis il joignait le comité national, y proposait des résolutions, secondé par un député local, votait pour un autre député local, comme vice-président, souscrivait pour les dépenses du comité national, rédigeait les résolutions, déclarait la pensée un acte impolitique et barbare, se rendait ensuite jusqu'à Montréal, pour censurer les ministres. Tout le monde devait sortir pour protester. Il a continué ainsi, pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'à près un 2e voyage à Ottawa, il se soit écrié : " Le temps de la réflexion est arrivé."

Quand est venu l'élection de Lotbinière, seule dans la presse conservatrice de ce district, La Justice a demandé de séparer les questions fédérale et locale. Le parti libéral avait intérêt immédiat à ne pas le faire. Mais il s'est rendu à notre demande, au risque de diminuer ses chances ; il l'a fait parcequ'il a compris que l'intérêt véritable de l'autonomie provinciale exigeait ce sacrifice de ses intérêts du moment. Le parti gât d'Ontario a adopté la même ligne de conduite, et la voilà partout reconnue comme la bonne.

Mais que le Canadien ne vienne pas nous dire que ce résultat lui est dû. Pendant l'élection dernière, il a soigneusement évité de faire aucune distinction et aucune séparation. Il se préparait évidemment à chanter victoire fédérale au moyen de la victoire locale qu'il espérait. Il fallait cela sans doute pour servir ses maîtres, pour plaire à Sir Adolphe qu'il avait voué aux généonies en présence de tout le comité national et en face de tout le pays.

Un exemple à suivre

Voici une lettre que nous empruntons à l'Electeur, et qui donne la note des sentiments de ceux qui n'attendent rien du pouvoir.

" A. M. ISRAËL TARTE, Rédacteur-en-chef du Cultivateur, Québec.

M. le Rédacteur, A l'assemblée des Canadiens Français de cette ville, tenue le 2 décembre dernier, une série de résolutions, condamnant la conduite du gouvernement canadien dans l'affaire de Louis David Riel, fut adoptée par l'assemblée, se composant de plus de mille personnes. Ces résolutions ont été publiées dans le Cultivateur du 19 décembre dernier.

Une de ces résolutions dit : " Résolu :

" Que nous considérons qu'il est du devoir de tout bon patriote, tant du Canada que des États-Unis, de discontinuer de recevoir ou d'encourager, soit par annonce ou autre manière, les journaux qui ont été ou qui seront assez lâches et mercenaires pour se prononcer en faveur de l'exécution de Louis David Riel ou du gouvernement qui en a été l'auteur ou d'aucun de ses membres."

En conséquence de cette résolution adoptée avec tant d'enthousiasme par nos Canadiens de Billeford, nous nous voyons dans l'obligation de vous prier de ne plus nous faire parvenir votre Cultivateur, quoique notre abonnement ne soit pas encore expiré. Nous ne pouvons partager vos idées actuelles sur la question Riel, et encore moins vos semblants d'excuses pour les ministres nés canadiens français : on le faisant, nous craignons d'encourager les traitres, dont malheureusement le nombre semble être trop considérable, mais nous, Canadiens émigrés, nous espérons qu'il y aura assez de patriotes en Canada pour que justice soit faite. Veuillez agréer,

M. le Rédacteur, les sentiments etc.

F. X. Bernier, Joseph Ducharme

S. Messier, Samuel Couillard, Joseph A. Bourge, William Roussin, J. B. Rouillard, Paul V. Labonté, A. Morin, Pierre Pichette.

A tort et à travers

Le Journal de Québec, pour trouver à redire contre les grits, censure le

partie conservateur de notre province :

" Pour rester, dit-il, dans les limites constitutionnelles, les grits et les tories n'auraient pas dû s'occuper de la dernière rébellion de Riel, ni de l'annistie qu'il faudrait accorder aux Métis, condamnés pour avoir participé à cette rébellion. " Comme nous l'avons fait observer, c'est une affaire qui est exclusivement du ressort du parlement fédéral."

Notre confrère a-t-il oublié qu'en 1874, le 13 décembre, M. Chapleau a lui-même proposé, à la chambre locale, une résolution demandant l'annistie des Métis ? Pourquoi les grits seraient-ils blâmables de faire exactement ce que nous avons fait nous-mêmes ?

C'est peu généreux de notre part de les censurer en pareille circonstance. Nous demandons tous : bleus, rouges, castors, conservateurs, libéraux, oui tous nous demandons la grâce des Métis. Les tories votent contre, et nous blâmons les grits de voter pour !

L'esprit de parti, poussé trop loin, fait commettre de ces actes d'ingratitude.

Quant à nous, nous faisons une distinction entre une intervention dans des affaires ordinaires et une question de clémence. On est toujours admis à demander une annistie. Il en vient de ces demandes même de pays étrangers, et elles sont toujours considérées comme de bon aloi.

Il en serait autrement si c'étaient des demandes de pendaison. Il fallait des orangistes pour demander du sang, et toute demande du genre serait déshonorante de la part d'une législature.

Il fallait aussi l'affaiblissement moral des ministres fédéraux pour exiger, d'un parlement qui n'a pas à y voir, l'approbation d'une pendaison que les 7 du pays considèrent comme un meurtre judiciaire et comme l'exécution d'un pauvre fou.

Puisque le Journal se laisse guider par l'esprit de parti, il devrait au moins ne pas frapper à tort et à travers sur les siens, sur ce parti qui lui est si cher.

A qui la faute ?

Nous lisons dans le Canadien : " Il ne faut pas oublier que la rébellion de l'Ouest est venue grever notre budget de cette année de très fortes sommes et que le déficit se composera en partie de ces sommes, qu'il serait ridicule de mettre au compte des dépenses ordinaires. " Mais, cette rébellion—c'est insurrection qu'il faudrait dire—qui l'a provoquée ? Ne sont-ce pas les ministres, par leur coupable indifférence, par le mépris systématique des avis, des humbles demandes des évêques et des prêtres missionnaires au Nord-Ouest ? Qui a envoyé là une armée de jeunes étrangers répétant cent fois par jour : those d... frenchmen ? A qui est due la nomination des arpentiers qui allaient faire des dansiers sur les terres des métis en les arguant et les insultant ? Quels sont les hommes qui ont bourré le Nord-Ouest de spéculateurs étrangers ? A qui doit-on reprocher l'absence de l'employé parlant le français, sympathisant avec les métis, les conservant comme trait d'union entre la civilisation et l'idolâtrie ? Qui a dormi et ronflé, pendant que tout un petit peuple de cœur était outragé, pendant que l'orage se préparait ? Qui a provoqué enfin cette insurrection qui nous a coûté \$2 par tête et 200 vies ?

Les ministres coupables ont pu cacher cela longtemps à leurs amis et à ce pays. Mais depuis que les troupes sont revenues du Nord-Ouest, depuis que le Pacifique est construit, tout se découvre. Pour avoir tardé, la rétribution n'en sera que plus terrible. Le peuple, juste, honnête, sincère, brûle d'ardeur de châtier ces hommes qui, soit par incurie, ou par fanatisme—peut-être les deux—soit par faiblesse, ont préparé cette guerre civile qui a causé tant de deuils de douleurs et d'argent.

Et ils croient pouvoir acheter assez de dupes pour se cramponner au pouvoir ! qu'ils se détrompent : il n'y a pas tant d'âmes vanales que cela dans notre pays. Le mot d'ordre sera : prenez cet or, il est à vous ; mais votez suivant votre conscience.

LE GOLFE

La charité chrétienne exige que nous venions en aide aux pauvres pêcheurs du Golfe. Mais le gouvernement local est saisi d'un projet qui fait espérer que bientôt cette classe importante pourra se suffire d'elle-même. La faillite Robin, à une telle saison, est un désastre public : fâchons du Canada, un incident caractéristique d'être bon. Nos pêcheurs vont pouvoir sortir de cette routine séculaire, et de l'état de servage dans lesquels ils étaient tenus.

La maison Robin devait tomber parcequ'elle n'a pas tenu compte des améliorations modernes en fait d'exploitation des pêcheries. Sa chute n'inspirera pas de sympathie pour elle-même parce qu'elle a spéculé sur la faiblesse et la pauvreté qu'elle entretenait. Elle a été égoïste et cruelle. Nous donnerons bientôt les détails du projet auquel nous faisons allusion. Qu'il nous soit permis, en attendant, d'exprimer l'espoir que le gouvernement local va mettre immédiatement la question à l'étude.

Paul-Alexis-Israel Tarte

Un comble ! Il y a lutte entre Paul-Alexis et Israël Tarte. Les colonnes de l'Événement servent de champ de bataille. La colonne de gauche dément la colonne de droite, la quatrième page contredit la seconde.

L'esprit batailleur du bottillant Nana Sahib se dévoile de plus en plus. Nous avons en déjà les discussions entre le Canadien et l'Événement. Nous avons bien plus fort !

Nous avons les discussions entre deux pages de l'Événement. Que disons-nous ?

Nous avons la discussion entre deux colonnes de la même page. Demain sans doute, Paul-Alexis discutera avec lui-même !

Ne quittons pas l'Événement sans citer un mot aimable à notre adresse. La force du compliment n'est pas très élégante, mais l'Événement fait ce qu'il peut :

Le Monsieur qui fait dans la Patrie est un Monsieur poli. Nous lui en faisons nos compliments. Avec un aussi beau langage et d'aussi belles manières, on fait son chemin en ce pays.

Nous en acceptons l'augure. (La Patrie.)

M. Chapleau et l'Étendard

Nous avons parlé l'autre jour de la poursuite de M. Chapleau contre l'Étendard. Notre confrère, ayant mis les personnes qui lui avaient donné ces informations en mesure de les soutenir, ces dernières paraissent reculer devant cette responsabilité. Sous les circonstances, il devenait du devoir de notre confrère d'en informer le public. Et il le fait dans les termes suivants :

" D'après la réponse que ces messieurs nous ont donnée, nous jugeons qu'ils ne sont pas en état d'appuyer d'une preuve suffisante l'exactitude des affirmations en question. Sous ces circonstances, nous considérons comme un devoir de retirer les affirmations contenues dans le paragraphe en question et de prier nos lecteurs de les considérer comme non avenues."

Les peurs de John Bull.

Stahl, le maître conteur à qui l'on doit tant d'œuvres délicates, a dit en un volume les Quatre peurs de notre général. C'est par douzaines qu'il faudrait amonceler les tomes, si l'on voulait narrer toutes les paniques de John Bull. Il rendrait des points à un ivêtre.

De qui, et de quoi, n'a-t-il pas peur ? Le moindre mouvement de la Russie le fait trembler de tous ses membres ; un mot de l'Allemagne lui donne la chair de poule. Que les États-Unis esquisissent un geste, il en prend la jaunisse. La France... Ah ! la France, il a le frisson rien que d'y penser. Il se relève la nuit pour s'assurer qu'elle n'a pas un œil tourné de son côté.

En plein jour même, tout lui devient sujet d'épouvante. Le plan d'un tunnel se transforme en une lanterne d'approche au bout de laquelle il aperçoit cent mille hommes prêts à débarquer sur ses côtes. Un simple morceau d'étoffe tricolore, arboré sur quelque îlot ou sur quelque motte de terre, lui montre les Indes aux mains du voisin et les fidèles théières de Sa Majesté ne sachant plus à quel thé se vouer.

Ces accès de délirium britannicum le prennent particulièrement au cours de quelque grand repas, où sa raison troublée donne, après boire, aux plus petits faits des proportions fantastiques.

C'est ainsi que, l'autre jour, à un dîner du Saint-Georges-Club, à Londres, dîner auquel assistait sir John A. Macdonald, le premier-ministre du Canada, un incident caractéristique s'est produit. Entre le roastbeef et le plam-pudding, une terreur soudaine s'est emparée de tous les membres du Club.

Devant eux venait de se dresser tout à coup, comme la statue du Commandeur, l'image d'une France géante, étendant des bras démesurés vers le Canada afin de s'en emparer et de l'enfourner dans sa vaste poche. Instantanément, John Bull et ses petits sont devenus verts. De toutes les lèvres s'échappait un flux de questions incohérentes. Si bien que, voyant l'anxiété porter le désordre dans les estomacs, la digestion générale sous le coup d'un embarras capable d'occasionner une catastrophe, le premier ministre du Dominion s'est empressé d'administrer aux dîneurs un calmant selon la formule.

Un honorable membre, sir Arthur Mutton-Shop, avait péniblement balbutié ces mots : — Est-on bien sûr que... que l'Angleterre puisse compter sur... sur la loyauté des Caca... des Caca... des Canadiens-français ?

Sir John Macdonald a répondu : — La loyauté des Canadiens-français ! Mais il n'y a pas au monde, c'est-à-dire dans tout l'Empire britannique, une loyauté de meilleur teint, plus solide et mieux conditionnée. S'ils n'étaient pas sujets de la Couronne, ils ne demanderaient qu'à le devenir. Quant à éprouver la moindre sympathie " pour la démocratie inconstante et violente de la France moderne," les Français du Canada s'en soucient... comme l'Angleterre des droits du sultan sur l'Égypte !

Cette affirmation a paru produire quelque effet sur les convives. Mais la digestion continuait d'être laborieuse. Un autre honorable membre, sir William Roastbeef, a lancé ce point d'interrogation : — Well, gentlemen... Dans le cas " l'ambition remuante " de la France la pousserait à diriger son activité vers le Canada, qu'arriverait-il, if you please ?

Et, délayant une nouvelle dose d'explication calmante, sir John Macdonald a répondu à cet autre honorable membre : " Si la France s'avisait de mettre le pied en Amérique, nous n'aurions pas même à nous en occuper. Les États-Unis lui opposeraient la doctrine de Monroe et il n'en faut pas davantage pour la faire filer.

Sur cette assurance, les estomacs n'ont pas hésité à reprendre leur assiette. On a punché toasté, poussé des hip, hip, hip, hurrah ! Puis on est allé se coucher, tout disposé à rêver que les centaines de meetings organisés dans la province de Québec, à propos de la mort de Riel, sont des témoignages de sympathie pour Old England ; que ce n'est pas sir John et ses collègues qu'on a brûlés en effigie, mais les ministres de la République française ; enfin, que la doctrine de Munroe a été faite contre tout le monde, pour la seule Albion.

Voilà donc John Bull redevenu calme, jusqu'à la prochaine panique. Très prochaine : car il n'est au monde qu'un être dont il ne songe pas à prendre peur. Et cet être, son plus redoutable ennemi, c'est lui-même.

Robert HYENNE.

A NOS MINISTRES.

COMBIEN DE TEMPS ENCORE LES MALHEUREUX METIS VONT-ILS LANGUIR AU PENITENCIER ? LA MORT DE RIEL N'ATELLE PAS SATISFAIT TOU- TES LES HAINES ? LA VENGEANCE ORANGISTE N'EST-ELLE PAS ASSOU- VIE ?

Nous demandons leur grâce au nom de la civilisation et de l'humanité chrétienne, au nom de leurs femmes et de leurs enfants, et nous la demanderons ainsi chaque jour, jusqu'à ce qu'elle soit accordée ou ne tout espoir soit perdu.

CORRESPONDANCES

Québec, 11 février, 1886.

M. le Rédacteur, Il paraîtrait que M. Davis, de Montréal, fabricant de cigares, serait fâché de ce que les soldats du neuvième bataillon n'auraient pas vanté assez tôt ses cigares. Comme dit le proverbe : " Mieux vaut tard que jamais," nous certifions en avoir fumé et les avoir trouvés très-bons.

ZÉPHIRIN GUIMOND, SAMUEL PAPILLON, ADOLPHE ST PIERRE, etc., etc., du Neuvième Voltigeurs.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement de Canada et de Terreneuve pour le transport des Mallets Canadienne et Américaine.

1885—Arrangements d'Hyver—1886

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en forces, rapides et confortables, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line. Includes ships like Nemidian, Parisian, Sarmatian, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (sans qu'on se rende d'un continent à l'autre.)

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool Line. Includes ships like Sarmatian, Polynesian, etc.

Départ d'Halifax à deux heures P. M. on à l'arrivée du convoi de l'intercolonial venant de l'Ouest.

Prix de passage de Québec à Halifax. Cabine... \$62.65, \$78.00 et \$38.00 (selon le confort.)

Intermédiaire... \$39.00. Entrepont... A prix réduits.

SERVICE DE LIVERPOOL, QUEBEC-TOWN, ST-JEAN, N. B., HALIFAX ET LIVERPOOL

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool service. Includes ships like Sarmatian, Polynesian, etc.

LIGNE DE GLASGOW.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Glasgow Line. Includes ships like Norwegian, Iberian, etc.

Les lits sont invariablement payables à l'avance. Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des commodités sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des États-Unis.

CHEMIN DE FER QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN

Le et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, trains circuleront tous les jours (excepté dimanches) pour et de la station du Palais Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD 6.35 a m Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m.

4.00 p m Train de la mallo laissera Québec pour la Rivière à Piers, arrivant à 7.45 p. m.

ALLANT AU SUD 6.00 a m Train de la Mallo laissera la Rivière à Piers tous les jours, excepté le Dimanche et le Lundi, pour Québec, arrivant à 9.55 a. m.

3.00 p m Train mixte laissera St-Raymond à 3.00 p. m. pour Québec, arrivant à 6.30 p. m.

Train de la mallo reviendra de la Rivière à Piers à 8.30 h. p. m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant à 9.45.

Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard.

Le train de mallo se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Chambres Commerciales. 22 janvier 1886.

(Un homme politique qui a joué autrefois un rôle bien marquant, nous adresse la communication suivante.)

M. G. AMYOT, Ecr., Québec, 10 fév. 1886.

Monsieur le Colonel, Je vous félicite sur votre lettre à notre ministre de la guerre. Elle est raide, mais elle est franche et honnête. Avec ces grands seigneurs là, il faut dire la vérité rudement.

Quand on est ministre de la milice, (de nom) et québécois par dessus le marché, et qu'on est assez francophile pour se plaire à faire dégringoler tout un bataillon composé exclusivement de nos compatriotes et de sa ville, pour le seul plaisir de nuire à un adversaire politique, on mérite bien de se faire mettre à sa place.

Qu'un ministre bien payé mette tout sentiment d'honneur de côté pour garder son portefeuille bien garni, on y est habitué. Mais que des nationalistes Canadiens-Français de notre ville, se faisant les bons émissaires d'un ministre sans cœur, pour tâcher de faire croire au public que le 9e bataillon, depuis son commandant jusqu'au plus humble clairon, n'a pas fait son devoir dans la campagne du Nord-Ouest, voilà qui dépasse. On s'imagine bien à tort que le public, qui a été si sympathique à notre vaillant 9e, va avaler cela;

Cette vile gent prend l'opinion publique pour plus imbécile qu'elle ne l'est.

On a vu de nos collègues, au parlement et dans la milice, recevoir l'ordre d'aller au Nord-Ouest, mais préférer rester ici pour dégoûter contre vous dans les journaux salariés, s'efforcer de vous empêcher de réunir vos braves soldats, prêcher la paix! La même persécution déloyale se continue après la glorieuse campagne du neuvième. La chose serait ridicule si elle n'était humiliante pour notre nationalité. Le plus ignorant, en ces matières, voit d'avance les ficelles et dans quel but ces nobles champions de notre nationalité agissent ainsi.

Il y a déjà une quinzaine d'années que vous êtes en politique et on ne trouve rien, dans votre vie publique, à vous reprocher encore; il leur faut ces braves canadiens-français, entrer dans les affaires les plus intimes d'une organisation militaire, et, à défaut de faits, se couvrir derrière des insinuations aussi fausses que malhonnêtes. Cela prouve leur impuissance à vous combattre. Soyez sûr, mon cher monsieur, que si le ministre Caron croit se gagner de la popularité par ces moyens là, il se trompe grandement.

Le public ne fera que se confirmer dans l'opinion qu'il a que M. Caron et ses acolytes, ne sont canadiens-français que quand cela fait leur affaire, et que pour se venger ils couperaient le cou à leurs propres frères. Merci pour la publication et ne vous en laissez pas imposer, je vous en prie.

UN AMI INDIGNÉ DU 9e.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES.

L'ÉMEUTE DE LONDRES.—LES BONNE TIERS DE LEICESTER.—BIRMINGHAM.—LE LORD MAIRE DE LONDRES.—M. DAVITT.—L'ÉLECTION DE GALWAY.—L'OPINION DU LORD MAIRE DE DUBLIN.—L'AFFAIRE BARTLET.—DYSON.—ACADÉMIENS FRANÇAIS.—L'ÉQUESTRE LANGSON.—LE DÉPUTÉ BASLI.—CHAUVINISME ALLEMAND.—ENCORE DES GREVÉS.

Londres, 11.—Des ouvriers au nombre de 3,000 se sont rendus auprès du lord maire pour demander des secours pour les désemparés de Londres. Ils ont été reçus avec courtoisie. Le fonds de secours s'élève maintenant à £600.

Londres, 11.—De nouveaux hommes de police entrent en fonction sans uniformes.

Murray le socialiste au pavillon rouge; est encafé pour 3 mois. Samedi prochain il y aura à Deptford un mass meeting des ouvriers sans emploi.

Birmingham, 11.—L'assemblée de socialistes qui doit avoir lieu lundi donne lieu à des alarmes. Burns et Hyndman y feront des discours. Le gouvernement a adressé une circulaire à ses fonctionnaires leur demandant de sonder l'étendue de la misère par tout le pays et de suggérer le remède à appliquer.

On s'accorde à dire que la misère est due à la rigueur du climat de cette année.

On vient de toutes parts au secours des ouvriers. Les listes de souscriptions se couvrent rapidement.

Childers a promis à une députation de marchands le plus prompt rétablissement de l'ordre possible.

Un artiste russe qui se trouvait à Londres pendant l'émeute doit paraître-il faire des tableaux des principales scènes de ce désordre populaire.

Les bonnetiers de Leicester, se sont mis en grève. Ils se promettent de par la ville, en cassant les vitres. Ils résistent à la police, malgré le feu de celle-ci.

L'assemblée de Birmingham, est convoquée en ces termes: "Venez en masse." Pourquoi périr de faim? — "Justice pour les affaires."

Sur plusieurs autres points du pays on s'assemble et l'on exerce une pression sur le gouvernement.

Londres, 11.—Michael Davitt a prononcé un discours à Flint, pays de Galles, cette après-midi. Il a dit que Parnell était prêt à aider les fermiers de Welsh contre les landlords; et

qu'à moins que le gouvernement accorde le Home Rule à l'Irlande, Parnell exercera une vengeance en présentant devant le parlement trente projets de lois s'occupant uniquement de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Écosse.

M. Gladstone prépare un projet de loi pour l'expropriation des terres en Irlande et opérer des remboursements au moyen de fonds de l'état. Ce projet précèdera les autres mesures relatives à l'Irlande que le gouvernement entend soumettre au parlement. La discussion de la question Home Rule a été remise à la prochaine session.

Galway, 11.—O'he a battu Lynch par un vote de 1017 contre 65.

Londres, 12.—Le Lord-maire de Dublin désapprouve l'élection de O'Shea.

Londres, 11.—L'affaire Bartlet est actuellement sur le tapis. L'enquête est commencée. M. Dyson dit qu'il a fourni du chloroforme à madame Bartlet sous prétexte que celle-ci voulait calmer son mari. Il a demandé à madame Bartlet, après la mort de son mari, ce qu'elle avait fait du chloroforme, celle-ci a déclaré qu'elle ne s'en était pas servi. Madame Bartlet a été arrêtée cette après-midi. Dyson devra comparaître comme témoin.

Paris, 11.—Édouard Hervé, publiciste, Léon Say, écrivain politique, et le Comte De Lisle, poète, ont été élus membres de l'Académie française.

La Cour Matiale qui a tenu une enquête à propos de la défaite des troupes françaises à Langson, lors de la guerre du Tonkin, a acquitté le colonel Herbieger qui avait alors le commandement de l'armée française. Le député socialiste Basli, issu de la classe ouvrière, a approuvé la grève Decazeville et l' meurtre d' Watrain.

Leipzig, 11.—Le capitaine Saranaw a été trouvé coupable aujourd'hui par la Cour Suprême d'avoir fourni des plans et des détails au sujet des fortifications allemandes aux autorités françaises. Il a été condamné à 12 années de servitude pénale.

Philadelphie, 11.—Les conducteurs de chars sont à la veille de se mettre en grève.

Chicago, 11.—Les mouleurs de la manufacture McCorkick menacent de se mettre en grève. Ils sont au nombre de 1400.

New-York, 11.—On organise une souscription pour la veuve Hancock.

SOMMAIRE DES ANNONCES.

Montaubault, Langelier & Langelier: Avocat. J. R. Woodward: Quebec-Central. William R. Dean: A louer. L. J. Burroughs: A vendre ou à louer. V. W. LaRue: Maison à louer. Hamilton Bros: Maison à vendre ou à louer. Penney & Peir: Marchands à commissions. A. A. Rheaume: Avocat. Cyr. Tessier: Propriété à vendre. P. LeMay: Deux propriétés à vendre. J. G. Sout: Chemin du lac St Jean. Poirier Bossette & Cie: La Riel. Georges T. Davie: Avis. Brunet, Laurent & Cie: Vente sans précédent.

NOUVELLES COURANTES

Cercle agricole.

Le 7 courant un cercle agricole a été fondé dans la paroisse de St. Alexis de Métapédia.

Président: M. Octave Martin, Député agent des Terres de la Couronne; Président Honoraire: Rev. F. Cinq-Mars, Ptre; Vice-Président, Mathias Blaguère, marchand; Secrétaire, Auguste Trépanier, Instituteur; Secrétaire-Trésorier, Alphonse Martin; Censeurs: André Arsenault, Sylvain Poirier, Siméon Dumas.

Feu de cheminée

Hier après-midi, vers 4 heures, alarme à la boîte 21: feu de cheminée.

Achat d'un tableau

Lord Landsdowne a acheté le tableau Septembre sur le Saguenay, peinture de M. L. B. O'Brien; ce tableau est actuellement exposé à l'Académie Royale de peinture.

Personnel

L'hon. M. Pierre Garneau est de retour de son voyage aux Bermudes.

M. P. Vallières part aujourd'hui pour Thomsville, dans le sud des États-Unis.

M. le Dr Rowand est parti avec madame et Mlle Rowand pour aller passer une couple de semaines à la Floride.

M. L. J. Demers, du Canadian-Evening, est parti ce matin pour s'embarquer à bord du Peruvian pour l'Europe.

M. Van Horne, Shaughnessy, Olds et McNeill, du Pacifique Canadien, étaient en cette ville, hier. Ces messieurs ont visité minutieusement la jetée du bassin Louise, lieu où il est question de construire des élévateurs à grain et des hangars pour les animaux.

M. Eug. Chinié part aujourd'hui pour New-York et Baltimore.

Conseil-de-Ville

Séance spéciale ce soir, à 730. Ordre du jour: 1419e rapport du comité des finances (refusant des appropriations additionnelles aux divers comités, faute de crédits.) 705e rapport du

comité des chemins (déblais et toisage de pierre dans la rue St-Patrick) 706e rapport du même comité (soumissions pour pavés et chaînes en pierre.) 31e rapport du comité des règlements (règlement concernant le bois de chauffage.)

Indisposition

Nous regrettons d'apprendre que le Révé. M. Hamelin, chapelain de l'Hôpital Général, est indisposé depuis quelques semaines.

Le R. P. Charmont remplit les fonctions de chapelain.

Action pour Dommages

On dit que M. L. Stafford, avocat réviseur pour Québec Ouest, a intenté une action pour dommages au montant de \$5,000, contre le journal l'Electeur. M. Stafford, prétend que l'Electeur l'a accusé de partialité.

La ligne Allan

La ligne Allan a fait des arrangements avec le Grand Tronc pour déposer les immigrants sur le côté de Lévis pendant la saison de 1886.

Ruban

Nous avons vu, hier soir, un échantillon du ruban qui doit accompagner la médaille commémorative de l'expédition de nos volontaires au Nord-Ouest. Les couleurs sont les mêmes que celles de l'ordre St. Michel et St. George, avec cette différence que ces couleurs sont renversées.

Accident

Au moment où un nommé Charles Bigelow faisait fondre du zinc à la fabrique de téléphone Bell il y eut explosion dans la chaudière où était le zinc. Bigelow s'est fait terriblement brûler à la figure et il perdra la vue.

Militaire

Toute la force militaire en garnison à la citadelle, a paradé hier, dans nos rues. Cette force se compose de la cavalerie sous les ordres du Lt Col Turnbull, de la batterie B, et de trois compagnies du bataillon du comté Québec.

Infanticide

Judi matin, un enfant nouveau né, a été trouvé mort près de la porte de l'Hospice du Sacré Cœur.

Le Coronar a été notifié, mais vu que le petit cadavre était complètement gelé, l'enquête n'a pu avoir lieu ce jour-là.

Denier de St Pierre

Le révérend curé Primeau de Boucherville, doit partir demain pour les États-Unis pour y prélever des souscriptions en faveur du denier de St-Pierre.

La Mairie

On parle du notaire C. Decary comme devant être le candidat pour la mairie en opposition à M. Beauregard.

Batisse pour les immigrants.

Le contrat pour la construction des bâtiments d'immigrants, sur les terrasses du bassin Louise, a été accordé, par le gouvernement fédéral à M. Charles Jobin de Québec.

Service

Ce matin, à huit heures, a été chanté à la chapelle du pensionnat de l'université Laval, un service solennel pour le repos de l'âme de Cyrien Rioux, élève en médecine, décédé l'année dernière.

Il y a eu chant et musique par les élèves de l'université.

Excursion de Raquetteurs

Sur l'invitation des clubs d'Ottawa, plusieurs délégués des clubs de raquettes de Québec se rendront à la capitale fédérale, au commencement du mois prochain.

Signe

L'acte de vente du chemin de fer du Nord, à la Compagnie du Pacifique, a été définitivement signé mardi de la semaine dernière.

Cercle LaSalle

Il y a eu salut solennel du St. Sacrement hier soir, à l'Institution des Frères, pour le Cercle LaSalle. La musique a été très belle. On a surtout remarqué Cor Jesus, chanté par le chœur des élèves, un Ave Maria, de l'abbé Dedoss, chanté par M. Fortunat Dorval, Tantum ergo chanté par M. Beaubien et Laudate par le même.

GUIDE DES VOYAGEURS.

LE PACIFIQUE CANADIEN.

Express du jour.—Départ à 2.30 p. m.—Arrivée à Montréal, à 9.10 p. m. Express de nuit.—Départ à 10 hrs. p. m.—Arrivée à Montréal à 6.30 a. m. Train mixte.—Départ à 9 a. m.—Arrivée à Montréal à 3 hrs. p. m. Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. p. m. et se rencontrent à Trois-Rivières ou à la Pointe du Lac.

INTERCOLONIAL

Express d'Halifax.—Départ de Québec par bateau: 7.30 a. m. et de Lévis à 8 a. m. Express Locale.—Départ de Québec par bateau: 11 h. a. m., et de Lévis à 11.25 a. m. Train de nuit.—Départ de Québec par bateau—5 h. p. m. et de Lévis par chars à 5.25 p. m.—Un train de première classe est attaché à ce convoi, mais il ne va qu'à la Rivière-du-Loup, voyage très-rapide et arrive à destination vers 2 ou 3 hrs du matin. Les trains arrivent à Lévis comme suit: l'express d'en bas 6.45 p. m.; express locale 1.47 h. p. m. et le train de nuit 5 h. a. m. La plupart du temps en hiver les bateaux traversiers ne font pas le service jusqu'à Parvies de l'express et les passagers sont obligés de coucher où ils peuvent à Lévis.

QUEBEC CENTRAL.

Express pour Sherbrooke.—Départ de Québec par bateau 10.30 a. m., et de Lévis 11 h. a. m. Arrivée à Beauce Junction 1.10 p. m., et à Sherbrooke 6.15 p. m.

Express de Beauce.—Départ de Québec par bateau 2.30 p. m. et de Lévis 3 h. p. m. Arrivée à St-François à 8 h. p. m.—Le même train repart de St-François tous les jours à 5 h. a. m. et arrive à Lévis à 10 h. a. m. L'express de Sherbrooke arrive à Lévis à 4 h. p. m.

GRAND TRONC.

Un train part de Lévis à 2 h. p. m. Le bateau laisse Québec au point du G. T. R. à 1.30 p. m.—Arrivée à Montréal 8 h. p. m. Un autre train laisse Lévis à 8.30 p. m., mais le bateau part de Québec à 5 hrs et les passagers attendent près de trois heures à Lévis. Les trains arrivent à Lévis comme suit: l'un à 7 h. a. m., et l'autre à 1.45 p. m.

QUEBEC ET LAC ST-JEAN

Train pour St-Raymond.—6.35 a. m.; arrive à ent endroit à 9 h. a. m. Train pour la Rivière à Pierre.—1 h. p. m., arrive à 7.45 p. m. Départ de St-Raymond.—3 h. p. m.—Arrivée à Québec 6.30 p. m. Départ de Rivière à Pierre 6 h. a. m.—Arrivée à Québec 9.55 a. m. Québec, 20 janvier 1886. 47

Bulletin Commercial

Marché Monétaire de Montréal.

PREMIER BUREAU

Banque de Montréal, 203 à 208½. Banque Ontario, 109 à 111. Banque du Peuple, 80 offert. Banque Molson, 125 à 124. Banque de Toronto, 193 à 192. Banque des Marchands, 121 à 120. Banque Union, 51 demandé. Banque du Commerce, 124½ à 124½. Banque Fédérale, 110 offert. Chemin de Fer Pacifique Canadien, 65 à 64½. Compagnie du Télégraphe de Montréal, 118 à 116. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 60 à 59. Compagnie du Chemin à Lisses de la Cité, 127½ à 127½. Compagnie du Gaz de Montréal, 195½ à 195½. Compagnie de Coton du Canada, 91 demandé. Compagnie de Coton de Dandas, 77 demandé. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 82½ à 80½ od.

SECOND BUREAU

Banque de Montréal; ventes, 18 actions à 205 à 208½, 50 à 205. Banque Ontario. Banque Molson. Banque de Toronto 25 à 192½. Banque des Marchands, 5 a 120. Banque Union, 51 à 41. Banque du Commerce; ventes, 210 actions à 124. Banque Fédérale, 101½ offert. Chemin de Fer Pacifique Canadien, ventes, 50 actions à 65. Compagnie du Télégraphe de Montréal, ventes, 900 actions à 60. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario. Compagnie du Chemin à Lisses de la Cité, 50 à 127. Compagnie du Gaz de Montréal, 25 à 194½. Compagnie de Coton du Canada. Compagnie de Coton de Dandas, 50 à 75. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, ventes, 100 actions à 60½.

New-York, 11 février.—Or américain, 4.90. Change Sterling, 4.88.

Liverpool, 11 février.—Coton languissant. Terre Haute, 4 15-16. Orléans, 5 3-16d.

New-York, 11 février.—Obligations de chemin de fer calme et ferme. Stocks fermes et en hausse à la clôture.

Montréal, 11 fév.—Farine—reçu 500 barils; ventes rapportées, 300 barils. Marché calme et les prix continuant à être sans changement, mais les indices sont en faveur des acheteurs.

MARCHE DE GROS.

Montréal, 11 fév. 1886

Extra Supérieure.....\$4 00 à 4 10 Extra Superfine..... 3 90 à 3 95 Fancy..... 3 80 à 3 90 Extra du printemps..... 3 70 à 3 75 Superfine..... 3 20 à 3 40 Forte de boulanger (canad.) 4 20 à 4 40 Forte de boulanger (amér.) 4 10 à 4 90 Fine..... 3 10 à 3 25 Moyenne..... 3 15 à 3 00 Pollards..... 2 75 à 2 80 En sacs, Ontario (moyenne) 1 50 à 1 90 Do (extra du printemps) 1 90 à 1 90 Do (superfine) 1 75 à 1 80 Do marque de ville..... 2 40 à 2 45

MARCHE DE NEW-YORK,

5 février.

Coton, calme; terre haute, à 91.6. Orléans, 91c.

Farine languissant, reçu 10,280 barils, ventes 10,000 barils, \$2.75 à 3.20 pour lasuperfine de l'état et de l'ouest; de \$2.75 à 3.20 pour la commune à la choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de seigle ferme, de \$3.20 à 3.50. Blé, reçu 60,700 minots; ventes 120,000 minots; n. 2 rouge 91 à 91½. Seigle tranquille et ferme.

Orges ferme. Mais clos ferme; reçus 166,200 minots; ventes, 960,000 minots, de 47c à 53c pour le mélo, et 47c à 5½c pour le nouveau.

Avoine, tranquille; reçu 00,000 minots; ventes 00,000 minots, de 00c à 00c pour la mêlée de l'ouest, et de 00c à 00c pour la blanche de l'ouest.

Pore calme, de \$10.50 à 11.00. Saindoux languissant \$6.37½. Beurre ferme de 12c à 35c. Fromage ferme, de 10c à 10½c.

PENNÉE & PEER,

MARCHANDS A COMMISSIONS DE FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS, Québec et Toronto.

BUREAU A QUÉBEC, BUREAU A TORONTO, 133, rue St-Pierre. 43, Wellington East. 30 janvier 1886. 6m-78

Vente au Shétif

—Edward-William Johnston; contre Ann Kelly, veuve de David Collins. Un emplacement situé en le quartier Montcalm de la cité de Québec rue Artillerie —avec les bâtiments dessus construits. Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 6e jour de février à dix heures du matin. —Charles Gagnon, contre dame Louise Girard, veuve de feu Pire Blackburn. Nouf terrains situés en la ville de Chicoutimi —avec les bâtiments dessus construits. Pour être vendus au bureau du shérif de la ville de Chicoutimi, le 5e jour de février, à dix heures du matin.



CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL.

Arrangements d'automne et d'hiver.

A COMMENCER

LUNDI, LE 18 JANVIER 1886

Les Trains circulant ont suit :

Table with columns: Malles, Mixte, Fret. Rows: Départ de Sherbrooke pour Jct. Beauce, Arrivée à Lévis, Départ de Québec pour Jct. Beauce, Arrivée à Lévis, etc.

Le départ des trains se fait aux heures du "EASTERN STANDARD."

Il y aura un quart-d'heure d'arrêt à la Jonction de Beauce, afin de permettre aux voyageurs de prendre un goûter.

Il y a RACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Passuspic et du Grand-Tronc et le Vermont Central pour aller à Newport, Portland, Boston, New-York, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, pour Montréal et l'ouest via le Lac Memphrémagog. A la Jonction Harlaka avec le chemin de fer Intercolonial pour la Rivière-du-Loup, Caumont et les endroits de Bains de Mer le long du Saint-Laurent et tous les endroits des provinces maritimes; à Québec avec les steamers de la Compagnie de Navigation Saint-Laurent et Saguenay, et avec le chemin de fer du Nord pour St-Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général. Sherbrooke, 6 février 1886. 1a-88

A Vendre.

Cette propriété située dans un poste si charmant, au Mont-Plaisant, la résidence de John Burroughs, ceintur, comprenant Jardin, Arbres Fruitiers et toutes les améliorations modernes.

S'adresser à CYR. TESSIER, Ecr., Notaire. 28 janvier 1886. 3ps-1 o-72

A Vendre.

Les deux magnifiques propriétés; une située au No. 63, rue St-Augustin, en pierre de taille et dans le meilleur ordre possible. L'autre, bâtie en brique blanche sur la rue St-Jean près de l'Eglise. Elle contient 12 chambres, un large grenier, une cave, bain, gaz, etc.

S'adresser à P. LEMAY, 63, St-Augustin. 28 janvier 1886. 1m-73

MACHINE A CIGARETTE

A L'USAGE DES FAMILLES.

Brevetée par le Dr CASGRAIN, en France, aux États-Unis, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et à Cuba.

La machine la plus jolie, la plus simple et la seule pratique inventée pour faire rapidement la cigarette.

BOITE EN NICKEL, RUBAN EN SOIE. DIMENSIONS: longueur 41 pouces; largeur 11 pouce; hauteur 2 pes. Poids 4 onces.

Cigarettes grosses ou petites à volonté.

Choisissez de bon tabac: vous aurez une bonne cigarette, et vous savez ce que vous fumez.

DIRECTION

La machine étant ouverte, la manivelle à droite, étendez également sur le ruban, la quantité requise de tabac convenable. Toarnez un peu la manivelle du côté opposé à vous, ce qui fera tourner la machine et entrainera le tabac. Introduisez, entre les rouleaux et jusqu'au tabac, une feuille de papier dont vous aurez mouillé la partie commcée, laissez cette dernière en dehors et du côté opposé à vous. Alors, tenant la machine solidement fermée avec la main gauche donnez deux tours avec la manivelle et le papier sera enroulé. Lâchez la manivelle et la cigarette est saignée. Il ne reste plus qu'à couper, avec des ciseaux, le tabac qui excède le papier. On doit employer du papier gommé à l'avance, tel que le Cosmopolite.

En vente chez AMYOT & FRERE, 38, rue St-Pierre. 26 janvier 1886. 65

RHUME, TOUX, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME,

LE REMÈDE INFALLIBLE, PROMPT, ECONOMIQUE, LE MEILLEUR CONNU: "PASTILLES POUR LA TOUX."

De nombreux certificats attestent leur supériorité et leur efficacité. Demandez les nouvelles "Pastilles pour la Toux."

En vente en Gros et en Détail chez EDMOND GIROUX & FRERE, 37-39, rue St-Pierre. 27 janvier 1886. 70

DEPOT GÉNÉRAL

Le soussigné désire informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un DEPOT GÉNÉRAL, et qu'il a toujours en mains des journaux français et anglais de toutes nuances, y compris le "New York Illustrated Sporting World" aussi, un excellent choix de Cigares, Tabac à Fumer et à Chiquer, Cigarettes, Pipes, Porte-Cigarettes, Porte-Cigares, Papeteries, etc.

A L'ENSEIGNE DU TAMBOUR.

231, Rue St-Jean.

P. N. CAMERON.

20 janvier 1886. 1m-50

A Vendre ou à Louer.

Deux magnifiques maisons neuves, Bijon Terrace, Avenue des Érables. Dix chambres, cour spacieuse, très chaudes, muraille linte brissée à l'intérieur et à l'extérieur. Drainage et eau devant être introduits le printemps prochain; exemptions des taxes de la ville. Loyers: \$140 et \$160.

DERNIERE EDITION

Sir Ambrose Shea

Nous avons publié l'autre jour une dépêche annonçant que le gouverneur impérial avait rappelé Sir Ambrose Shea comme gouverneur de Terre-Neuve. Sir A. Shea est catholique et le gouvernement a cédé aux clameurs protestantes.

Le frère de Riel et l'amnistie

Les journaux ont annoncé il n'y a pas très longtemps que Joseph Riel, le frère de Louis Riel, avait refusé de signer une requête demandant au gouvernement fédéral l'amnistie des méfaits impliqués dans la dernière insurrection du Nord-Ouest.

Une dépêche spéciale adressée à l'Electeur, mot à néant la perfidie de cette accusation : Il n'y a rien d'étonnant que Joseph Riel, avec sa fierté naturelle, ait refusé de se joindre à un mouvement monté par un tel homme dans le seul but de servir ses intérêts personnels et de se mettre en évidence.

Si Joseph Riel veut consentir à se porter candidat aux prochaines élections fédérales à Provencher, M. Royal ne passera pas aisément. Joseph Riel n'est ni lâche, ni ingrat, ni un hypocrite. Il est en faveur de l'amnistie des Métis, mais ce qu'il ne veut pas par exemple, c'est que Sir John Macdonald, Chapleau, Langevin, Caron, Royal ou nul autre soient compris dans cette amnistie.

Informations prises, dit la dépêche, le motif pour lequel Joseph Riel a refusé de signer une pétition d'amnistie pour les prisonniers métis, c'est que la chose lui a été demandée par M. Royal, M. P. pour Provencher, l'un des partisans du gouvernement orangiste d'Ottawa, l'un de ceux qui ont déclaré approuver l'exécution de Riel.

Conseil municipal de Beauport

Séance spéciale tenue hier soir. Étaient présents : Frs. Parent, ecr. maire, au fauteuil, et MM. les conseillers P. Binet, H. Mailloux, Fabien Parent, Isidore Giroux, Jos Latouche, et Jérémie Sanfaçon. Le conseil siège au complet.

Le procès verbal de l'assemblée précédente est lu et adopté.

Le premier sujet mentionné sur l'avis de convocation est : Un compte du conseil de comté au montant de \$140.85 proportion que le conseil municipal de Beauport doit payer relativement à la construction du palais de justice de Québec.

Motion est faite approuvant ce compte et remportée sur division par deux voix.

2e sujet.—Un compte du conseil de comté au montant de \$39.70, montant dû au conseil de comté pour payer les dépenses d'administration.

Motion est faite approuvant ce compte et est perdue par une voix.

On allégué que le conseil de comté doit au conseil municipal de Beauport une somme de \$36.75 ; conséquence est que le conseil de Beauport est redevable au conseil de comté d'une balance de 95 c., laquelle balance le conseil de Beauport est prêt à payer par contre-compte.

3e et 4e sujet.—Approbation de divers petits comptes au montant de \$33.35 sur motion :

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

5e Sujet.—Le budget préparé par le Sec-Trés., au montant de (\$411.39) pour payer ce que le conseil doit jusqu'à ce jour de même que pour payer les autres dépenses pour l'administration des affaires du conseil municipal de Beauport.

Dans ce budget figurent 9 items 1o \$110.85 montant payable au conseil de comté étant notre proportion relativement à la construction du palais de justice.

2o, \$161.20 montant des dépenses occasionnées relativement à la famille Desgagné, qui a été affectée de variole ; pour les soins médicaux, et provisions fournis à la dite famille.

Divers autres montants, lesquels sont pour le salaire du Sec-Trés., et autres petites dépenses du conseil, lesquels tous réunis forment le montant de \$411.39 etc. mentionnés plus haut.

Une motion est rédigée dans le sens d'approuver ce budget, et elle est remportée unaniment.

Le sujet suivant est l'imposition d'une taxe sur tous les contribuables.

Une autre motion est rédigée et résolu qu'une taxe de 5 cent dans le cent plus-tres soit imposée sur tous les contribuables comme suit :

Le sujet suivant est la passation d'un règlement pour pr. lever le montant de \$111.39 lequel règlement est adopté unanimentement signé séance tenue.

Au moyen d'une résolution on autorise le sec-trés. à ajouter 10 cto sur le montant à percevoir pour cou-

vrir les frais, pertes, et castera, et cela en s'appuyant sur l'article du Code municipal ; en vertu d'une autre résolution on autorise le sec-trés., à préparer un rôle général de perception aussitôt après que le dit règlement deviendra en force.

DEPECHE GENERALES.

PÉTITION DE DROITS—SOULEVEMENT DES SAUVAGES—CHAPLEAU VS L'ÉTENDARD.

Ottawa, 11.—Le docteur L. T. Wilson d'Edmonton et M. J. N. Poley de Moose Jaw, délégués du conseil du Nord-Ouest, sont arrivés en cette ville aujourd'hui.

Ils sont munis d'une pétition de Droits au nom de la population du Nord-Ouest. Voici les principales demandes : pouvoir d'incorporation—réglement des réclamations—diminution de fret sur le C. P.—droit d'Habeas corpus—cour d'appel—séateurs et députés—système Torrens—subsidés pour chemin de fer.

Montreal, 11.—M. Adolphe Forget député shérif à Batoche appréhende un soulèvement de sauvages pour le printemps prochain. Il faudrait suivant lui envoyer immédiatement 2,000 hommes pour étouffer toute rébellion.

On dit qu'on connaît maintenant le nom de la personne qui a fourni les renseignements à l'Étendard pour lesquels il est poursuivi par l'honorable M. Chapleau. Cette personne aurait à subir son procès devant une cour de justice, la semaine prochaine.

NOUVELLES COURANTES.

Arrivées aux hôtels

12 février 1886. Mountain Hill House.

L. O. Couture, Ste. Croix ; P. L. A. Noël, J. Remond, St. Antoine ; Delle Marie Fournier, St. Thomas ; F. Raymond, Deschambault ; L. Lesard, St. Joseph Beauce ; E. Lacourcière, St. Casimir ; Joseph Ford jr. Portneuf ; D. Rossignol, D. C. Dumas, L. P. Methot, Fraserville.

Hôtel St. Louis

Madame et mademoiselle Gauthier, London, England ; F. E. Gauthier, Winnipeg ; S. Shayer, Berlin (Germany) ; W. H. Kennedy, Kingsy Falls ; Chs. S. Landan, Toronto ; James King, Lysor ; E. B. Pike, Haverhill Pitts ; Thomas Pait, A. McMillan, A. Perry, D. J. Bessette. A. B. Duncan, Montréal.

Cour de Police.

La cause du Revenu es Gabriel Thérberge, de Lévis, pour vente de boissons enivrantes déboutée, la preuve faisant défaut.

Cour du Recorder.

Une fille nommée Mary Ranger, a comparu ce matin, pour vagabondage sur la rue St. Louis, et comme elle ne donne pas de raisons suffisantes au sujet de ses sorties nocturnes, elle est condamnée à 2 mois de prison.

Un charretier menant son cheval plus vite que le pas, en tournant l'Angle des rues St. Roch et St. Joseph, est condamné à \$2 et les frais.

Deux citoyens de la rue Ste. Geneviève, sur le cap, sont accusés d'avoir négligé de niveler la neige devant leur demeure. Ils ont admis l'offense, et ont jusqu'à demain pour l'enlèvement de la neige.

La Compagnie Canadienne de Peclairage électrique

L'assemblée annuelle de cette compagnie a eu lieu à Montréal et après les affaires de routine et la lecture du rapport, les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année courante : M. C. J. Colby, H. Hogan, A. B. Chaffee, E. C. Wurtele, L. A. Sénécal, C. Lajoie, F. X. Archambault, G. A. Drolet et J. B. Renaud.

La compagnie a l'intention d'entrer activement dans le mouvement, Bien que fondée en 1881, elle n'a guère fait que des expériences jusqu'à ce jour, mais les découvertes sont maintenant assises sur des bases assez solides pour permettre à nos capitalistes de quitter le champ expérimental pour celui de la pratique.

Par sa charte 45 Vict. chap. 69, la compagnie possède les pouvoirs très étendus entre autres de poser les fils conducteurs sous terre dans les villes et les villages, de faire tous travaux nécessaires dans le lit des rivières, pénétrer sur les terres le long des rapides, etc., etc.

La compagnie représente au Canada une des plus puissantes compagnies électriques des États-Unis et la compagnie canadienne jouira du privilège de toutes ses inventions, de ses brevets et de son expérience. Au dern. voyage des directeurs à New-York, les derniers détails ont été réglés et la compagnie est prête à commencer les opérations.

Pelerinage

Un certain nombre de prêtres du diocèse de Québec et de Chicoutimi se préparent à faire le pèlerinage en Terre Sainte, organisé par le Révérend M. Provancher. Plusieurs laïques doivent aussi faire partie de ce grand pèlerinage. Les pèlerins seront rendus aux saints lieux pour la semaine sainte.

Pas peureux

Doux gamins discutaient hier, l'après-midi au milieu de la rue Sainte-

Ursule d'une façon assez animée. L'objet de leur querelle était un L'un d'eux gageait 5c. qu'il dégraderait la côte en traineau et passait sous un cheval qui se trouvait dans la rue St. Jean. Aussitôt il aussitôt parti. Le traineau descendoit comme une balle. L'enfant terrifié manœuvrait du talon. Il arriva droit sous le cheval et put gagner son pari sans que le pacifique enfant songeât à payer sa témérité d'un coup de sabot. Dans tous les cas, les autorités devraient rigoureusement vir contre les glissades dans les

Au Club de Quebec

Le tournoi de billard est commencé hier soir, au Club de Québec. Un bon nombre de billardistes ont assisté à cette joite L'orchestre a joué huit à onze heures. Le tournoi va continuer tous les soirs, pendant certain temps.

Labour

On a commencé à labourer à Medecine Hat. Territoire du Nord-Ouest.

Legislature

La législature du Manitoba sera convoquée pour le ou vers le 24 ce mois.

Resolutions

Le pseudo-parlement, à Montréal, a adopté mardi soir des résolutions condamnant le gouvernement pour avoir exécuté Riel.

Notice funebre

Les restes mortels de feu Arthur Pennée, décédé aux États-Unis, arriveront à Québec à 7 h. samedi matin par le chemin de fer du Nord, pot être conduits à la Basilique, où un béra sera chanté, et de là se rendront au cimetière Belmont.

Pour ce soir

Pseudo-Parlement à l'Institut Canadien—Conférence par M. Napole Legendre, de l'Académie royale. 8 h. 1/2. Une heure avec le bon Lafontaine.—Conférence à la Société historique de Québec par le Révérend I. Mathews. Sujet : Historic Glimpse, the Old World.

Feu Revd M. Georges Thibaut

Le Révd M. G. Thibault, décé le 7 de ce mois, naquit à Ste Thér, le 3 août 1819, et était fils d'Amé Thibault et de Rose Savard. Il fut ordonné prêtre à Montréal, le 12-cembre 1841, et enseigna à Ste Thér, pendant 3 ou 4 années ecclésiastiques. Il fut successivement le Anne des Plaines, en 1844, à Jérôme 1845, et à Longueuil d'as 1855. Il était retiré depuis quelques années à l'Hospice de Longueuil.

Un fils accusé de la mort de sa mère

Une vieille femme du nom de Kate Parker, de New-York, se présentait lundi soir à la station de police la Cinquième rue, réclamant l'aestation de son fils Paul, âgé de 1 ans, qui, disait-elle, depuis quelque tps, rentrait ivre presque chaque soir à la maison. A peine sortie de la station, la pauvre femme est tombée morte sur le trottoir, de la rupture d'un anévrisme. Son fils, arrêté dans la soirée, a été relâché hier pour qu'il pût assister à l'enterrement de sa mère. Mais, avant de la laisser partir le juge lui a administré une verte semonce lui reprochant d'avoir causé la mort de la pauvre femme par son in conduite.

ANNONCES NOUVELLES

A LOUER.

Un magasin très vaste, très convenable et très bien situé, occupé pendant nombre d'années par F. T. Thomas, ecr., marchand de vaisselle, Rue St-Pierre.

Maison à Louer.

A la Camardière, sur le chemin de Beauport, à un mille du pont de Dorchester. Une magnifique résidence à louer, avec toutes améliorations modernes. Neuf appartements avec cuisine et trois appartements en dessus.

ANNONCES NOUVELLES

A LOUER.

Un magasin très vaste, très convenable et très bien situé, occupé pendant nombre d'années par F. T. Thomas, ecr., marchand de vaisselle, Rue St-Pierre.

Maison à Louer.

A la Camardière, sur le chemin de Beauport, à un mille du pont de Dorchester. Une magnifique résidence à louer, avec toutes améliorations modernes. Neuf appartements avec cuisine et trois appartements en dessus.

ANNONCES NOUVELLES

A LOUER.

Un magasin très vaste, très convenable et très bien situé, occupé pendant nombre d'années par F. T. Thomas, ecr., marchand de vaisselle, Rue St-Pierre.

Maison à Louer.

A la Camardière, sur le chemin de Beauport, à un mille du pont de Dorchester. Une magnifique résidence à louer, avec toutes améliorations modernes. Neuf appartements avec cuisine et trois appartements en dessus.

ANNONCES NOUVELLES

A LOUER.

Un magasin très vaste, très convenable et très bien situé, occupé pendant nombre d'années par F. T. Thomas, ecr., marchand de vaisselle, Rue St-Pierre.

Maison à Louer.

A la Camardière, sur le chemin de Beauport, à un mille du pont de Dorchester. Une magnifique résidence à louer, avec toutes améliorations modernes. Neuf appartements avec cuisine et trois appartements en dessus.

ANNONCES NOUVELLES

A LOUER.

Un magasin très vaste, très convenable et très bien situé, occupé pendant nombre d'années par F. T. Thomas, ecr., marchand de vaisselle, Rue St-Pierre.

Maison à Louer.

A la Camardière, sur le chemin de Beauport, à un mille du pont de Dorchester. Une magnifique résidence à louer, avec toutes améliorations modernes. Neuf appartements avec cuisine et trois appartements en dessus.

ANNONCES NOUVELLES

A LOUER.

Un magasin très vaste, très convenable et très bien situé, occupé pendant nombre d'années par F. T. Thomas, ecr., marchand de vaisselle, Rue St-Pierre.

BAZAR DU PATRONAGE.

Au mois de Février prochain, s'ouvrira, avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque, le bazar annuel du Patronage de St-Vincent de Paul. Cette œuvre si populaire, entourée de tant de sympathies dans la ville de Québec, n'a d'autres revenus que ce que lui fournit chaque année la charité publique. Le bazar étant presque sa seule ressource, nous le recommandons vivement à la générosité des personnes charitables en même temps que nous les prions d'accepter nos plus sincères remerciements pour les sacrifices qu'elles se sont déjà imposés en faveur d'une œuvre dont elles comprennent si bien l'importance.

Nous osons espérer que malgré la rigueur du temps tout le monde voudra contribuer à une œuvre aussi digne de l'intérêt général et s'assurer par ses amonnes avec le secours des prières de nos enfants les bénédictions de Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense le verre d'eau donné au pauvre en son nom.

Les dons pourront être adressés aux dames dévouées désignées ou à l'Entrée du Patronage, 50, rue St-George.

Dîners : Table St-Louis.—Mme L. Bilo-deau, Mme V. Terreau, Mme V. J. Moffet, M. A. Racine.

Rafraîchissements : Table Saint-Vincent.—Mlle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardif.

Lingerie : Table N-Dame.—Mme Ph. J. Lefebvre.

Table St-Jean.—Mme G. Costolow, Mme I. Bazin, Mme A. Bélanger, Mme O. Lejeune.

Table St-Joseph.—Mme J. G. Tourangeau, Mme J. Darveau.

Table St-François d'Assise.—Mlle E. Loutier, Mme M. Arnel.

Table St-Roch.—Mme F. Morency.

Table St-Sauveur.—M. F. Labrecque, Mme B. Delamarre.

E. LANSFARGUES, Ptre. 22 janvier 1886. 58

A V I S.

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général que, jusqu'à avis contraire, il continuera à recevoir des commandes à son ancien poste. On pourra se procurer tout article, soit en fer, en fonte ou en cuivre, de toutes les dimensions et de toute pesanteur, préparé avec toute espèce de sable. Aussi des pièces pour bateaux à vapeur, fondus en sections ou en bloc, au besoin.

Patrons de toutes descriptions faits à ordre. Le soussigné étant un mécanicien pratique, peut garantir qu'il donnera satisfaction, toute commande recevra la plus grande attention et sera exécutée sous le plus court délai.

HENRY BLACK, St. Lawrence Foundry, 145-147, rue Champlain. 26 janvier 1886. 28-66

A V I S.

LA JUSTICE

EST EN VESTE CHEZ

M. BELAND, 264, rue et faubourg St-Jean. MM. DROUIN & FRERE, 25, rue St-Joseph, St-Roch.

MM. FILTEAU & FRERE, 27, rue Baude. M. A.-O. RAYMOND, 46, rue la Fabrique. M. S. CHAPERON, 35, rue la Fabrique. MM. CASTONGUAY & VAILLAN-COURT, rue St-Valier, St-Sauveur.

X. DARVEAU, 151-153, rue St-Joseph. X. N. CAMERON, 234, rue St-Jean. X. DESCHENE & CIE, rue St-Joseph. 25 janvier 1886. 61

LA plus grande merveille des temps modernes.

Les Pilules et

INGUENT HOLLOWAY!

Les Pilules purifient le sang, et guérissent les dérangements du foie, de l'estomac, et des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et à d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge, sur les enfants et les vieillards, elles sont au prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs des jambes, la poitrine, pour les vieilles essures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, etc., excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans val.

Manufacturé seulement à l'établissement d'un professeur HOLLOWAY, 533, Rue Oxford, Londres, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 1s. 2s., et 3s., chaque boîte et pot, et au Canada, à 25 cents, 50 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agent aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront donc faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, Londres, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé, THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. 27 janvier 1886. 1a-69

T T T

LE MAGASIN DE THÉ

Le seul de ce genre à Québec.

Immense assortiment de Thé vendu sans réserve pour faire place aux thés nouveaux qui nous arrivent de la Chine et du Japon. 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. N'oubliez pas l'adresse.

J. B. ROUSSEAU, 206, rue et faubourg St-Jean. 258, rue St-Joseph, St-Roch. 10 janvier 1886. 1a-43

LIVRES ! LIVRES !

Chez FILTEAU ET FRERE, rue Baude.

Mémoires par De Gaspé..... \$ 1.00 Histoire et vie de M. de Maisonneuve, 300 pages gd in-8 enrichi de belles gravures..... 1.00

La Revue Canadienne, complète, par Hiverson, 21 vols..... 50.00 Garneau—Histoire du Canada, 4 vols..... 6.00

Ferland—Histoire du Canada, 4 vols..... 25.00 Les Sauteurs Canadiennes, 5 vols, première série..... 20.00

Le Répertoire National, 4 vols..... 16.00 Le Chien d'Or, roman historique, traduit de l'anglais par Lemay, 2 vols..... 75c

20 janvier 1886 44

L. A. BERGEVIN,

35 à 45, RUE NOTRE-DAME,

TAILLEUR FASHIONABLE,

MANUFACTURIER DE HAUTES FAITES ET MARCHAND DE

MARCHANDISES SECHES EN GENERAL.

Habilllements pour Messieurs faits sur commande sous le plus court délai,

COUPE PERFECTIONNÉE

MAIN D'ŒUVRE GARANTIE.

Spécialité : Marchandises de haut goût à bas prix.

Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE OU A LOUER.

Ce grand terrain en face du moulin Peters, rue du Prince-Edouard, ayant une superficie d'un-delà de douze mille pieds, propre à faire le commerce de bois de construction ou de chauffage.

Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à DUBÉAF & CIE, ou à J. B. Z. DUBÉAF, 21 janvier 1886. 3fcs 38-52

TANNAGE A LA FAÇON,

TANNERIE DUGAL,

QUEBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du tannage.

TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.

JOSEPH DUGAL TANNEUR,

330 et 332, RUE ST-VALIER, SAINT-ROCH.

20 janvier 1886. 1a-40

UNE AUTRE GUERISON

Obtenue par l'Eau Minérale St Léon

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE.

Messieurs,—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST LÉON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre ou à ma résidence privée, No. 39, rue St. Patrice.

HONORÉ CASAULT,

H. C. S.

La célèbre Eau Minérale de St Léon est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cts le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE,

Seuls Agents

pour toute la Puissance,

Vis-à-vis l'Archevêché.

20 janvier 1886. 1a-11

LUNDI, 1er FEVRIER

Sera donné au public l'avantage de se procurer des Marchandises

A DES PRIX SANS PRECEDENTS

Etant obligé de transporter ailleurs la balance de notre stock, nous prévenons ceux qui n'ont pu encore nous faire visite, de profiter de cette occasion pour faire leurs achats.

NE PAS OUBLIER QUE C'EST

LUNDI, LE 1er FEVRIER

Que commencera notre deuxième grande vente de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES et de la balance de notre immense stock, sur lequel nous avons fait une grande réduction

BRUNET, LAURENT & CIE,

SAINT-ROCH

29 janvier 1886. 4m-76

PIANOS ET HARMONIUMS.

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

LA LIZARDIÈRE

(Suite.)

Raymonde prit le médaillon et, sous le verre de cristal, elle vit un fleur de bruyère et elle sourit doucement. Pendant elle remarqua que si les paroles de Jean étaient courtoises, presque cordiales, sa physionomie et le son de sa voix avaient quelque chose de froid et de réservé. Cette petite scène était restée imparque, du reste, au milieu du brouhaha des écoblères qui s'empresèrent de quitter leurs banes et de s'éparpiller en retournant au village. —Maintenant, cria M. de Chazé, remontons au château, où le veau gras attend l'enfant prodige. On se mit en marche et, comme les allées n'étaient pas assez larges, Jean resta près du comte et de la comtesse, tandis que Raymonde passait devant, tenant Madeleine par la main, et suivie de près par Clodion, qui, avouons-le, après avoir fêté le retour de son maître, semblait préférer la compagnie de sa nouvelle maîtresse; les chiens même ont leurs jours d'infidélité. Jean ne put s'empêcher de remarquer la simplicité du costume de Raymonde; elle avait une robe blanche avec une ceinture bleue, un chapeau de paille d'Italie, à larges bords, avec un ruban du même bleu, dont les plis flottants retombaient jusqu'à sa taille. C'était tout. —Elle est mieux ainsi, pensa-t-il, qu'avec ses magnifiques robes parisiennes de l'an dernier. Pendant le dîner, ce fut pour Jean une autre surprise. Raymonde parla très peu, mais avec une réserve, une modestie, une douceur qu'il fallait bien reconnaître: Jean retrouvait en elle les sentiments, les pensées, les tournures de phrases, l'esprit calme du comte, et, en même temps, la vivacité de Madeleine; elle leur ressemblait à toutes deux, à la première comme une sœur cadette, à la seconde comme une sœur aînée. Jean sentait cela, sans bien se le dire et sans bien se l'expliquer. Ce fut Madeleine qui, par son bavardage naïf, lui donna l'explication. —Vous ne savez pas, mon cousin Jean? Nous avons été bien contentes cet hiver, maman et moi, parce que Mlle Raymonde ne nous a pas quittées, et elle me racontait des histoires, de belles histoires qu'elle apprenait dans des livres, et puis elle a soigné le bon vieux Pierdard, qui était bien malade, et elle l'a guéri, et puis nous devons jouer la comédie avec elle, papa, maman et vous. Ou vous attendait, et nous nous amusons bien, n'est-ce pas? —Comment, petite cousine, tu dois jouer la comédie? —Oui, j'aurai un joli rôle même. —Oui, Jean, interrompit la comtesse, je vous expliquerai cela tout à l'heure, au salon. —Vous ne savez pas, mon cousin poursuivit la fillette implacable, un jour qu'elles causaient tout bas, j'ai entendu Mlle Raymonde qui disait à maman: "Ah! il me déteste, votre cousin Jean, il me déteste, j'en suis sûre!" Maman lui a répondu que non, mais elle n'a pas voulu croire maman. Pourquoi donc est-ce que vous détestez Raymonde? Ce n'est pas juste, et moi, je ne veux pas! Jean rougit jusqu'au blanc des yeux, et ne trouva rien à répondre; le visage de Raymonde devint écarlate, et la situation eût été vite très embarrassante sans l'intervention de M. de Chazé, qui s'écria tout à coup: —Oh! oh! maître Jean, viens te regarder dans la glace du salon, tu ressembles à un homard! N'est-ce pas, Christiane, qu'il ressemble à un homard? J'ai connu un adjudant-major à qui tu ressembles en ce moment. Allons! viens te voir dans la glace. Christiane profita de l'invitation pour lever aussitôt la séance, et l'on regagna le salon. Raymonde et Madeleine servaient le café, selon l'habitude des jeunes-filles, ce qui est le devoir et le charme de la jeune fille de la grande table, pendant que Raymonde offrait à Jean le moka fumant dans la tasse de Sèvres aux armes des Chazé, Madeleine, qui portait triomphalement le sucrier d'argent ciselé, saisit le bon moment pour faire un petit discours! —Oh! mon cousin Jean, je ne veux plus parler de tout, mais du tout! Imaginez que maman m'a grondée tout bas, en montant l'escalier. —Et pourquoi cela, Madeleine? —Parce que j'ai été bavard à la fin du dîner, paraît-il, et que j'ai dit une bêtise. Jean et Raymonde ne purent s'empêcher de rire, mais Raymonde, prenant son air grave et attirant à elle la tête mutine de l'enfant: —Mademoiselle Madeleine, il ne faut pas dire "une bêtise", c'est un vilain mot; il faut dire: "une sottise". Le café pris, la comtesse appela Jean, mais que Madeleine et Raymonde, autour de la grande table, pendant que le comte, assis dans son vaste fauteuil, lutait avec courage, mais sans succès, comme d'habitude, contre les papillons noirs du sommeil. Et Christiane commença ainsi: —Voici donc, mon cousin Jean, pourquoi nous allons jouer la comédie. Nous avons promis aux jeunes

filles du village, en récompense de leurs progrès, de leur donner une représentation cette année. C'est, du reste, un vieil habit de la famille, et Léopold y tient attendu qu'il est un acteur très distingué. Ce sera une solennité. Tout le village d'abord, et puis tous nos voisins et nos parents du Maine, de la Touraine et de l'Anjou. Trois cents spectateurs au moins; vous voyez que la chose est sérieuse. Le plus difficile était de trouver la pièce, une pièce morale, amusante, gaie, littéraire et même poétique, s'il est possible. C'est moi qui ai trouvé l'oiseau rare, et j'en suis fier. —Est-ce d'Alfred de Musset? —Non, mais c'est un petit chef-d'œuvre tout de même. —Et ce chef-d'œuvre se nomme? —La Fee, par M. Octave Feuillet, l'auteur du Roman d'un jeune homme pauvre, un autre chef-d'œuvre, que, mieux que personne, mon cher cousin, vous devez comprendre et apprécier. Il y a cinq rôles dans la Fee, un seul rôle de femme et quatre d'hommes. Léopold jouera le rôle de François, un vieux domestique moitié comique, moitié sérieux, il y sera excellent. Pour le rôle du vicomte Hector de Mauléon, nous ferons appel à notre cousin Gontran de Cambry, qui semble fait pour cela; la rôle d'Yonnet, petit paysan breton un peu bavard, est destiné à Madeleine qui sera très jolie dans ce costume. Reste le rôle principal, le comte Henri de Comminges, pour lequel, mon cousin Jean, le suffrage universel vous désigne; c'est un beau ténébreux, comme on dit, et vous semblez fait pour représenter ces héros du désespoir. —Mais, ma cousine, je n'ai jamais joué la comédie. —Tant mieux; vous n'avez pas pris de mauvaises habitudes. —Mais je suis d'une timidité..... —Tant mieux; c'est dans l'esprit même de votre rôle. D'ailleurs, on ne vous consulte pas. Je parle, obéissez! —Alors, je m'incline. Et vous dites, ma cousine qu'il n'y a qu'un rôle de femme? —Oui, un seul, mais il est charmant. Imaginez une vieille qui n'est pas vieille, une jeune fille avec de beaux cheveux blancs d'abord, et une toilette noire très soignée, puis avec d'admirables cheveux blancs et un diadème de fleurs sauvages, une robe blanche et une baguette de fée. Elle se nomme, quand elle est vieille, au commencement, Auréole de Kerdic, et à la fin, quand elle est jeune, Jeanne d'Athol. J'aime passionnément ce rôle, mon cousin. —Alors vous le jouerez à merveille, ma cousine. (A continuer.)

LOUIS RIEL

Martyr du Nord-Ouest SA VIE—SON PROCÈS—SA MORT

Un volume de 100 pages, illustré de Gravures inédites: LA PRISON DE RIEL—L'ECHAFAUD, etc.

Prix: 10 cts. Par la Poste: 12 cts

- Chap. I—Un meurtre politique. Chap. II—Le Nord-Ouest et les Métis. Spéculation et spoliation. Chap. III—Louis Riel—Un martyr et une famille de patriotes. Chap. IV—L'insurrection. Chap. V—Les préliminaires d'un procès sans nom. Chap. VI—Richardson à l'œuvre. Chap. VII—Ne vous fiez point à la justice des hommes. Chap. VIII—Un comité de braves gens. Chap. IX—Mauvaises et trahisons. Chap. X—Avant le gibet. Chap. XI—Gloria Victis. Chap. XII—Au peuple Canadien-Français —Ultima Verbo.

M. M. POIRIER, BESSETTE & CIE, Fermiers de la circulation de LA PRESSE sont chargés de la vente de cette publication d'un caractère véritablement exceptionnel. S'adresser au bureau de "LA PRESSE," 1540, rue Notre-Dame. 25 janvier 1886. 62

JAS. F. BELLEAU

AGENT GENERAL D'ASSURANCES, Edifiée de la Banque Union, No. 56 Rue St-Pierre, Québec, ASSURANCE contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital: £3,000,000 stg. GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stg. Assurance sur la Vie et contre les accidents CRITZEN du Canada, capital: \$1,188,000 Directeurs: H. Lyman, Ecr., président; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Prevost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr. Québec, 9 janvier 1886.

Vin de St-Michel.—Tel est le nom d'un vin français, introduit dans le pays, et qui est reconnu comme le vin le plus naturel. Il est nutritif, fébrifuge et reconstituant. C'est un tonique excellent, indispensable aux enfants qui sont d'une constitution chétive. En faisant usage de ce vin, le sang prend son cours naturel et régulier, et bientôt disparaissent la maigreur, les pâles couleurs, les palpitations, les migraines ou autres indispositions. Cet excellent vin est en vente chez M. Chs. S. Rivierin, épiciers, rue de la Couronne (ancienne maison Blumhart & Rivierin.) (A suivre.)

FEUILLETON DE L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

LE DOCTEUR HERBEAU

(Suite.)

C'était la fleur de sa clientèle, le diamant de sa couronne: fleur étiolée, diamant dont chaque jour altérait le limpide éclat. A chaque visite nouvelle au château, la science du docteur recevait un vigoureux soufflet, et cette fois la pauvre fille revenait la joue toute meurtrie. En approchant de la ville, les sobres rêveries d'Aristide firent place à des pensées plus sereines. Sapuro New Home, Wheeler & Wilson, White Singer, Nouveau William, Raymond, Royal, etc. Coffres de sûreté neufs et de seconde main, marchands à commission, marchands d'Huiles Lubrifiantes etc., manufacturiers de "Tippis" en cuir et de "Shanks" en bois. Nos. 214, 216 et 218, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. 9 janvier 1886.

Soigneur! la foudre qui grondait sous vos pieds n'éclate point brusquement sur la terre. Vous voyez votre ciel avant d'y déchainer la tempête. Vous préparez la nature aux effets de votre colère, à l'approche de vos orages, les animaux se retirent et frayes dans leurs retraites, et vous envoyez aux plantes elles-mêmes je ne sais quels pressentiments de tristesse et d'inquiétude. Pourquoi, Seigneur, avez-vous traité l'homme moins favorablement que la gazelle et la germandrée? Nos orages, à nous, éclatent dans l'azur du ciel; votre justice n'a point d'avant-coureurs, c'est toujours au milieu de nos joies que votre droite terrible s'appesantit sur notre tête. Colette venait de s'arrêter devant la porte de son maître; Aristide mit pied à terre, et, après avoir abandonné son destrier aux soins de Jeannette, grosse fille limousine qui évoluait dans le ménage des deux époux la triple charge de cuisinière, de palefrenier et de femme de chambre, il entra d'un pied joyeux dans sa maison, Adélaïde étant absent. Aristide se jeta dans une bergère habillée d'une toile grise, et, après avoir promené un regard caressant sur ses fauteuils de velours d'Utrecht, se ses flambeaux de bronze, enveloppés d'une gaze toute souillée par les mouches irrévérencieuses, après avoir contemplé avec amour sa pendule dorée, surmontée du Temps armé d'une faux, ses rideaux à carreau rouges et blancs, qui faisaient un damier de chaque fenêtre: O Melhee, deus, s'écria-t-il en se couchant sur le dos, nobis huc otia fecit! car savait un peu de Virgile. Jeannette le surprit dans cet état de béatitude les pieds en l'air, les mains endormies sur le ventre. —Qu'est-ce, Jeannette? demandait Aristide sans tourner la tête. —C'est un monsieur, répondit Jeannette, un étranger qui n'est pas de la ville. —Idiotie que vous êtes! s'écria le docteur sans changer de position, s'il n'est pas de la ville, c'est qu'il est étranger; s'il est étranger, c'est qu'il n'est pas de la ville: vous faites le monsieur, petite, un horrible pléonasme. —Un étranger qui n'est pas de la ville, répéta Jeannette sans s'émouvoir, et qui vient pour l'habiter. Il a dit qu'il était bien fâché de n'avoir trouvé ni monsieur ni madame... —Mettez de la suite dans vos idées, Jeannette; mettez de la suite dans vos idées, mon enfant, s'écria le docteur. Il fallait commencer votre discours par dire qu'un étranger était venu faire visite au docteur Herbeau et à son épouse. Procédons par ordre, si la chose est possible. N'opérons pas la saignée avant d'avoir fait la ligature. Et quel est cet étranger? semble-t-il le jour d'une robuste constitution? —Il a dit, répéta Jeannette avec un imperturbable sang-froid, qu'il était bien fâché de n'avoir trouvé ni monsieur ni madame, mais qu'il serait plus heureux une autre fois; et il m'a remis ce chiffon, ajouta-t-elle en tirant de sa gorgette une carte satinée qu'elle présenta au docteur. —Quelque surnuméraire de l'enregistrement, dit Aristide se parlant à lui-même; quelque commis à pied des droits réunis; mauvais client! tout ce monde-là est obligé de se bien porter. Voyons, Jeannette, voyons cette carte, ajouta-t-il en tendant la main, mais sans tourner la tête, et toujours dans la même attitude.

(A suivre.)

A. LANGLAIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

seul autorisé à publier l'Ordo et le calendrier approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec.—Agent de la célèbre maison Mears de Londres pour l'importation des cloches.—Fournitures pour écoles à des prix très réduits, 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1886.

ATTENTION! ATTENTION!

Grande vente de marchandises offertes au public avec une réduction de 25 pour cent, tout en parfait ordre, rien d'endommagé. Ne manquez pas l'occasion. Lundi, prochain la grande vente commencera sans réserve chez A. T. CONSTANTIN & CIE, Ancien poste de M. A. Roberge, No. 218 Rue et Faubourg St-Jean. Québec, 9 janvier 1886.

J. H. E. PLAMONDON & CIE, AGENTS,

Marchands de toutes sortes de machines à vapeur, à des pensées plus sereines. Sapuro New Home, Wheeler & Wilson, White Singer, Nouveau William, Raymond, Royal, etc. Coffres de sûreté neufs et de seconde main, marchands à commission, marchands d'Huiles Lubrifiantes etc., manufacturiers de "Tippis" en cuir et de "Shanks" en bois. Nos. 214, 216 et 218, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1886.

LA Manufacture de Chemises de Québec

Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V. A. GINGRAS & CIE, propriétaires, A. S. BEAUCHEMIN, Gérant. Demandez, chez les marchands en gros de Québec, les Chemises de cet établissement, les meilleurs et aux prix les plus avantageux. Québec, 9 janvier 1886.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE

ETABLIE EN 1847. Bureau Principal.—Hamilton, Ont. Son capital et ses fonds réunis sont de presque 8,000,000 de piastres. Son revenu annuel est au-dessus de \$1,300,000. Directeur Gérant et Président: A. G. RAMSAY, Secrétaire: R. HILLS, Surintendant; ALEX. RAMSAY.

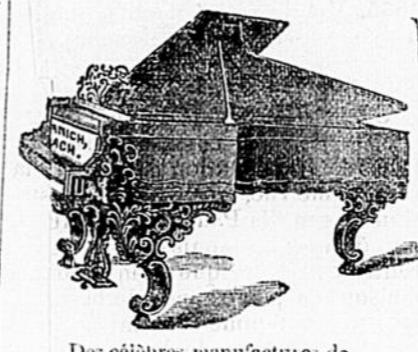
BUREAU PRINCIPAL POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureau Principal à Montréal: No. 186, RUE SAINT-JACQUES. Directeurs Honoraires: ANDREW ALLAN, ECR., F. WOLFFSTAN, TOMAS, ECR., P. M. GALARNEAU, ECR., J. O. HAGUE, ECR., CHS. LACAILLE, ECR. Gérant Provincial.—J. W. MARLING, Inspecteur des Agences.—P. LAFERRIÈRE, GEO. V. H. BOUCHARD, Agent, Québec, 9 janvier 1886.

PIANOS, HARMONIUMS ET MUSIQUE.

RTHUR LAVIGNE, ÉDITEUR DE MUSIQUE,

porteur de PIANOS ET HARMONIUMS



Des célèbres manufacturiers de Pianos KRANTICH & BACH, E. McCAMMON, WHEELOCK & CIE, R. S. WILLIAMS, MARSHAL & SMITH, ETC., HARMONIUMS MASON & HAMLIN, BURDET & CIE, W. BELL & CIE, D. W. KARR & CIE, PELOUBET, ETC., ETC.

Pianos neufs, boîte en bois de rose, 74 octaves, montés sur agrafes, pieds et pédales sculptés, pour \$220 et au-dessus. Harmoniums neufs, en noyer noir, cinq octaves, pédale d'expression, depuis \$65 et au-dessus. Aussi Pianos et Harmoniums d'occasion, à vendre ou à louer. Les dernières nouveautés musicales reçues chaque semaine des éditeurs Européens. Aussi: Folios pour musique.—Poli français pour nettoyer les Pianos.—Tapis en caoutchouc et en drap pour Pianos et Harmoniums.—Photographies de célébrités musicales et autres.—Accord et réparation de Pianos, Harmoniums et Orgues d'Eglise, au No. 55, RUE DE LA FABRIQUE. Québec, 9 janvier 1886.

F. X. GOSSELIN, L.L.L.

NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE COUR SUPÉRIEURE, No. 84, Rue St-Pierre, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

PETITE VÉROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & CIE,

5 Tottenham Court Road, LONDRES, 22 rue High Stratford, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine Ont inventé et patenté cette préparation L'OBLITERATEUR qui efface les marques de la petite vérole par tous les jours. Son application est simple et indolente, ne cause aucune douleur ni inconvénient et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus

Le remède épilatoire de LEON & CIE, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur.—Les cheveux ne repoussent jamais.—Ce remède est très simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général, 219 rue Tremont Boston Mass. 25 janvier 1886. 64

DELICIEUSES SONT LES HUTRES

servies de toutes les manières imaginables à notre établissement. Nous faisons une spécialité des Hutres dites SCALLOPS en écaille et pour lesquelles on prend les commandes des familles, commandes qui sont exécutées sous le plus court délai. La barre est remplie de tout ce qu'il y a de mieux. Chambres à louer aux voyageurs ou à des pensionnaires permanents. Repas préparés suivant toutes les règles de l'art. Une boutique de barbier fait partie de l'établissement. On pourra s'y procurer de l'Eau Minérale de St-Léon au naturel et gazeuse. ALPHONSE POULIN & CIE, Coin des rues St-Jean et du Palais. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE.

Environ 100 arpents de terre admirablement situés à un mille de l'église de St-Gervais, avec maison, granges, sucrerie de plusieurs mille crabes toute grée, vergers, avec rivière qui la traverse, etc. Aussi, lots de terre pour foins. Conditions libérales. JOSEPH GOSSELIN, St-Gervais, (Bellevue). Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui a existé jusqu'à ce jour sous le nom et raison de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885. JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY.

An sujet de l'annonce de dissolution ci-dessus, les soussignés ont de nouveau formé une société dans le but de continuer sous les mêmes nom et raison les affaires de la maison McCall & Co., Québec, dont ils sont les successeurs et, comme tels, dûment autorisés à collecter toutes les dettes dues à l'ancienne société. JOSEPH SHEEHY, JOHN McCALL, Londres, Ang. Québec, 9 janvier 1886.

Les affaires de la maison Stirling, McCall & Co., Montréal, seront continuées par le soussigné sous les nom et raison de John Stirling & Co., à qui devront être payés toutes les dettes dues à l'ancienne société de Stirling, McCall & Co. JOHN STIRLING. Québec, 9 janvier 1886.

BIÈRE ET PORTER.

Les boissons par excellence pour les Fêtes sont les Célèbres Bière et Porter Labatt, de Londres. Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le meilleur et le plus favorable à la santé. L'analyse du Dr. P. J. E. Pargé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge on de houblon, et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé. La célèbre bière Labatt de Londres est reconnue la meilleure du Canada, par la confirmation et l'imitation du véritable libelle par des brasseries et embouteilleurs peu scrupuleux. Achetez la célèbre Bière et Porter Labatt de Londres, et n'en prenez point d'autres en substitution. N. Y. MONTREUIL, Seul Agent à Québec. P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en bouteilles. Québec, 9 janvier 1886.

LOTÉRIE NATIONALE

DE M. LE CURÉ A. LABELLE. VALEUR DES LOTS. PREMIÈRE SÉRIE, - - \$50,000 00 GROS LOT \$10,000 DEUXIÈME SÉRIE, - - \$10,000 00 GROS LOT \$2,500

LE QUATRIÈME TIRAGE

aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissiale, vis-à-vis le Séminaire, à Montréal, MERCREDI, le 10 FÉVRIER 1886, à 2 heures P. M. Coût du Billet. Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cts. Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No. 19, rue Saint-Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.) La liste officielle des numéros gagnants sera transmise le on vers le 16 Février, à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de trois cents. Québec, 9 janvier 1886.

E. LEMIEUX, Notaire,

LEVIS, Bureau, Cote des Marchands, No. 6. Résidence: RUE WOLFE, en face de l'Eglise Anglicane. Québec, 9 janvier 1886.

JOS. AMYOT & FRÈRE,

IMPORTATEURS, EN GROS SEULEMENT, D'EFFETS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS. No. 38, Rue St-Pierre, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

MOULIN PARE,

Seiage et Rabottage, Boîtes d'emballage, Ecailles à Allumettes, Boîtes en carton de toutes qualités. Coin des Rues L'ALLEMAND ET CARON, St-Roch, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

NOUS OFFRONS EN VENTE A BON MARCHÉ

Vaisselle, Porcelaine, Faïence, Verres, Lampes de tout genre, Huile de charbon, Huile Kérosine, et la célèbre Légion, Coutellerie, Argenterie une spécialité, Lampes Rochester dont le pouvoir éclairant est de 65 chandelles. RENAUD & CIE, 24, Rue St-Paul. Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui a existé jusqu'à ce jour sous le nom de Lennon, Pennéo & Cio "a été dissoute de consentement mutuel le 1er décembre 1885. F. M. LENNON, F. PENNÉO. Les affaires de Lennon, Pennéo & Cio, seront continuées par le soussigné, sous le nom de E. M. Lennon & Cio, à qui toutes les dettes dues à la société Lennon, Pennéo & Cio, doivent être payées. E. M. LENNON. Québec, 9 janvier 1886.

"LA JUSTICE,"

P.-G. DELISLE, IMPRIMEUR, En face de l'Archevêché

FABRIQUE DE VINAIGRE

"EUREKA,"

E. & A. ROBITAILLE,

MANUFACTURIERS DE VINAIGRE, ALCOOL METFFY, LIQUE ET CONSERVES MARINÈSES. QUÉBEC. Québec, 9 janvier 1886.

V. BELANGER, Agent,

"SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie et Accident. Bureau Principal: 164, rue St-Jacques, Montréal. Succursale à Québec, coin des Rues St-Pierre et St-Antoine, est la seule Compagnie qui émet des polices n'ayant aucune condition et n'a dans ses livres aucune réclamation qui ait été contestée. Québec, 9 janvier 1886.

J. E. MORRISON,

Pharmacien et Chimiste, No. 31, Rue Beaulieu, (vis-à-vis la Basilique), Drogues, Produits Chimiques, Parfums, Médecines patentées, etc. Prescriptions exécutées avec soin.—Heures du dimanche: de 9 à 10 h. a.m., de 11.30 h. a.m. à 1 h. p.m., et de 5 à 6 h. p.m. Québec, 9 janvier 1886.

BLANCHET, AMYOT & PELLETIER,

AVOCATS, No. 61, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUÉBEC. HON. J. BLANCHET, L.L.B., C.R. G. AMYOT. L. P. PELLETIER, L.L.B. Québec, 9 janvier 1886.

C. S. RIVERIN,

Ancienne maison Blumhart & Rivierin, Marchands-Épiciers. Spécialité: Vins et Liqueurs, Thé et Café, en gros et en détail, No. 45, rue de la Couronne, St-Roch, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

LA NOUVELLE ANNÉE

Amène généralement de bonnes réflexions avec les bons souhaits. Les meilleurs mets ne conviennent pas toujours aux bons estomacs, même à ceux qui sont les plus robustes. Pour les mieux régulariser, le meilleur remède connu est la célèbre EAU MINÉRALE DE ST LÉON. En vente en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour la Puisseance, en face de l'Archevêché, rue Port Dauphin, Haute-Ville. Québec, 9 janvier 1886.

La Célèbre Machine à Coudre

WHITE SHUTTLE est la meilleure, la plus utile, la plus économique, la plus grande, celle qui fonctionne la plus facilement et fait le moins de bruit. C'est la meilleure Machine à Coudre de famille. Elle est construite de manière à fonctionner avec la plus grande facilité et sans causer la moindre fatigue aux personnes les plus faibles et les plus délicates. J. DYNES, 91, Rue St-Jean. Seul agent pour Québec et les environs. Une visite est respectueusement sollicitée. Aussi, au même établissement, Vues, Portraits, Paysages et Peintures Historiques de toutes sortes. Québec, 9 janvier 1886.

LAMPES A GRANDE REDUCTION.

NE L'OUBLIEZ PAS. Si vous avez besoin d'une bonne Lampe, venez voir l'assortiment que je tiens au No. 92, Côte Lamontagne. Lampes Salons, Bibliothèques, Salles à Manger et de passages, en Nickel, Cuivre poli et en métal bronzé, aussi Lampes pour Eglise, constamment en mains. Le plus grand assortiment en Canada chez F. O. VALLERAND, 92, Côte Lamontagne, N. B. Annonce relation d'affaires avec les autres magasins du même nom. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE.

LIMITES A BOIS, MOULIN A SCIE A VAPEUR, FERME, etc. Dans les Caps, douze milles en bas de St-Jochim, comté de Montmorency; une étendue de terre, six mille de longueur, comprenant une partie de bois de construction et une grande quantité de bois de chauffage, un bon moulin à scie à vapeur presque neuf, n'ayant été en opération qu'un an et demi seulement. Et dix autres batisses, granges, étables, etc., etc. Le moulin ou la terre peut être vendu seul à la demande de l'acheteur par GACHET TANGUAY, 7, rue Arthur, Basse-Ville, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

PROGRES.

L'acquisition récente d'un appareil Photographique très perfectionné, nouvellement importé de Paris, me permet maintenant de poser des portraits de grandeur naturelle qui sont d'une perfection irréprochable et qui surpassent tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre. Je puis aussi, avec ce nouvel instrument, copier des portraits de grandeur naturelle d'après de petits portraits. Mais il est préférable, quand c'est possible, de les poser d'après nature. Nous faisons les portraits dits "Cartes de visite" pour \$1.50 la doz. Ceux dits Cabinets pour \$3.00. Tous ces portraits sont finis à l'énergie de Chine par des personnes habiles. J'invite tout particulièrement les Révères Messieurs du Clergé, et les Communautés Religieuses qui désirent des portraits ou photographies, à visiter mes ateliers où je leur promets une entière satisfaction. Ils auront aussi à mon établissement un assortiment complet de Moulures, Cadres et Passepartouts de tous genres. Nos moulures varient de 2 à 40 cents le pied. Pour vous convaincre des avantages que nous offrons au public, une visite est respectueusement sollicitée. A. R. ROY, Côte du Passage, Lévis. Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui existait sous le nom de Lennon, Pennéo & Cio "a été dissoute de consentement mutuel le 1er décembre 1885. F. M. LENNON, F. PENNÉO. Les affaires de Lennon, Pennéo & Cio, seront continuées par le soussigné, sous le nom de E. M. Lennon & Cio, à qui toutes les dettes dues à la société Lennon, Pennéo & Cio, doivent être payées. E. M. LENNON. Québec, 9 janvier 1886.